

## **Le rehaussement du pont de la voie ferrée à Disraeli, une simple promesse de nos élus gouvernementaux?**

par M. Réjean Hébert, responsable des communications de l'A.R.L.A. et géologue

Depuis plus de 10 ans, l'Association des Riverains du lac Aylmer (A.R.L.A.) propose de donner un accès plus grand à la circulation nautique sur le lac Aylmer en aménageant le pont de la voie ferrée à 100 mètres en amont de la route 112 à Disraeli. Cet aménagement permettrait à la fois aux riverains de la baie de Disraeli, à ceux du bassin principal plus au sud et aux touristes nautiques de circuler sur un plan d'eau plus vaste et de pratiquer davantage des loisirs comme la plaisance et la pêche sportive. De plus, les visiteurs comme les riverains, pourraient également profiter de l'accès à la baie de Disraeli et rejoindre le futur parc urbain que la ville de Disraeli construit présentement près des berges et qui s'annonce magnifique. Malgré que nous n'en sommes qu'à 60 cm d'une solution, ce dossier baigne dans la confusion la plus totale et nos élus gouvernementaux posent des gestes incohérents. Que se passe-t-il?

Voici un rappel des faits récents. En 2009, l'A.R.L.A. forme un comité de travail responsable du dossier du pont de la voie ferrée afin de faire avancer le dossier qui piétine depuis une décennie. Les objectifs visés étaient de hausser la navigabilité sous le pont de la voie ferrée de manière à égaler celle du pont de la route 112, libérant ainsi une hauteur de 60 cm et de réaliser ce projet à l'été 2009. En point de presse à Disraeli en mars 2008, le ministre Lessard dit, en parlant du pont du chemin de fer « qu'il veut que les lacs se parlent... qu'il a des terrains à développer... qu'il est tanné de parler de ce dossier, là ça va se réaliser » (source : Le Cantonnier du 27 mars 2008). En février 2009, une rencontre au bureau du député-ministre provincial Laurent Lessard a été tenue. En mars 2009, avec l'appui des maires de Disraeli ville et paroisse, le ministre Lessard annonçait des investissements à Disraeli, afin de réaménager, entre autre, le pont de la voie ferrée. L'A.R.L.A. a fait état de la situation dans son bulletin annuel 2009 et dénonçait en octobre 2009 l'état de stagnation du dossier dans les journaux locaux. L'A.R.L.A. a de nouveau visité les bureaux du député-ministre en mars 2010 et avec l'appui des maires de Disraeli ville et paroisse sans obtenir aucune assurance d'un développement imminent dans ce dossier. Finalement, la ville de Disraeli, par une résolution de son assemblée régulière publique tenue le 12 juillet 2010, annonce, qu'à la suite de divers pourparlers avec le député-ministre Lessard et l'A.R.L.A., le pont de la voie ferrée serait démantelé et que les pièces de celui-ci seraient remises afin de prévoir un remontage éventuel advenant que l'activité ferroviaire renaîtrait (condition imposée à l'opération de démantèlement). Ces travaux devraient se faire sous la supervision du Ministère des Transports pour une somme d'environ \$15 000 dès que les crédits auront été autorisés. Une dernière rencontre a eu lieu le 9 mai 2011 entre le ministre Lessard et l'A.R.L.A.

Depuis silence.

Les travaux du pont de la route 112 étant complétés et le pont rehaussé afin de permettre une meilleure navigabilité vers la baie de Disraeli est bien en place. N'est-il pas illogique de ne pas poursuivre avec des aménagements de rehaussement ou d'aménagement au pont de la voie ferrée? L'A.R.L.A. dénonce cet illogisme. Pendant ce temps, on a dépensé des dizaines de milliers de dollars pour installer des feux de signalisation ferroviaire pour une voie où aucun train ne passe! De plus, la voie ferrée est asphaltée à Weedon, Disraeli et Coleraine rendant la voie impraticable. Pendant ce temps, le ministre Lessard a annoncé en mars 2010 des investissements importants pour des infrastructures dans la région mais ne faisant qu'une allusion au pont de la voie ferrée. Pendant ce temps, une association touristique de Beaulac-Garthby reçoit une subvention du Ministère des Transports (MTQ) pour l'implantation d'un vélo-rail entre cette municipalité, Disraeli et St-Gérard (soit une distance d'environ 16 km aller-retour). La subvention qui a été remise en main propre le 6 août 2011 par le député provincial de Richmond (vous avez bien lu), M. Yvon Vallières, est assortie d'une entente d'utilisation de 10 ans avec le MTQ. L'A.R.L.A. se réjouit de cette nouvelle offre touristique mais déplore que l'offre tout aussi touristique que représente une navigabilité bonifiée sur le lac Aylmer, ne reçoive pas une écoute équitable. L'A.R.L.A. a pourtant multiplié les démarches afin d'obtenir une évaluation des coûts de réaménagement, a constaté l'état de dégradation avancée du pont de la voie ferrée dû à un manque d'entretien depuis un quart de siècle et la contamination de l'eau par le contact avec des piliers enduits de goudron. Enfin, pour des raisons de sécurité, l'A.R.L.A. réclame le parachèvement du projet de navigabilité bonifiée entre le bassin principal du bassin du lac Aylmer et la baie de Disraeli. Imaginez des plaisanciers peu familiers avec le plan d'eau qui passent allègrement sous la route 112 : ne pourraient-ils pas penser qu'ils peuvent en faire tout autant sous celui de la voie ferrée? L'A.R.L.A. est inquiète.

En conclusion, puisque le pont de la voie ferrée est en mauvais état, qu'il cause des problèmes de contamination, qu'il pose un sérieux problème de sécurité, l'A.R.L.A. réclame au plus vite une solution dans le dossier de la libre circulation des plaisanciers entre le lac Aylmer et la baie de Disraeli. Devrons-nous nous adresser à des élus hors de la région pour être entendus?